



Compte rendu RP du 7 novembre 2022

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1 - Combien de salariés ont travaillé de nuit au-delà de leurs horaires habituels (Hors travailleurs de nuit) ?

Réponse direction : 84 salariés ont réalisé des heures exceptionnelles de nuit. Nous avons réalisé un suivi spécifiquement pour le premier mois d'application (septembre).

2 - Quels sont les services concernés par des modifications d'horaires par rapport au projet d'harmonisation ? Quels sont ceux, où l'harmonisation des horaires est déjà mise en place ?

Réponse direction : tous les services du site sont concernés. Cela est déjà mis en place dans grande salle du service condi. Les autres services se feront progressivement jusqu'à la fin du premier semestre 2023.

3 - Nous vous demandons les organisations de travail des différents services sur le site et sur Cambrai de la S46 à la S49.

Réponse direction : organisation classique et identique pour la TDV/TRANCHAGE et la SIC : S46,47,48,49 : (5 jours).

4 - De nombreux salariés déplorent le manque de politesse de la part de la RH du site. C'est un manque de respect envers les salariés.

Réponse direction : je suis très attentif au respect des salariés. La politesse est la base de bonnes relations dans l'entreprise. Je prends en compte cette remarque afin de progresser.
COMMENTAIRE CGT : Nous vous rappelons que cette remarque nous est remontée par plusieurs salariés, et d'y remédier rapidement.

5 - Les salariés sont choqués de la remarque faite par le directeur de site alors qu'ils l'alertaient sur leurs conditions de travail difficiles. En effet, les salariés ont tranché des 8+4 toute la journée et, alors qu'ils en informaient le DU, ce dernier a répondu que les week-ends étaient faits pour se reposer ! Ces propos sont intolérables de la part de la direction ! Les salariés demandent que le DU, responsable de leur santé et sécurité, mette en place les moyens nécessaires à améliorer leurs conditions de travail au lieu de les ignorer !

Réponse direction : cela a été mal interprété, je reconnais avoir tenu des propos et je m'en excuse, le directeur d'usine a échangé depuis, avec le salarié concerné.

COMMENTAIRE CGT : Il est inacceptable que lorsque des salariés remontent des problèmes concernant des mauvaises conditions de travail, que le DU ne cherche pas de solution afin d'y remédier, alors qu'il est responsable de la sécurité des salariés !!!

6 - La CGT demande la casse jambon sur le mois dernier et son coût.

Réponse direction : 866 kg en déchet sur octobre.

5 - La CGT demande une présentation du non-respect des accords sur la période du mois dernier concernant :

Compteurs > +70 heures :	1
Compteurs < -40 heures :	1
Compteurs d'heures (seniors 3 dernières années) < -20 h	2
Compteurs d'heures (seniors 3 dernières années) > +35 h	0
Repos week-end inférieur à 35h	5
Repos journalier inférieur à 11h	5
Durée de travail de nuit > 8 h :	2
Durée de travail journalier > 9h30 :	3
Travail hebdomadaire > 48h :	0
Travail hebdomadaire > +6 fois entre 42h :	0
Durée de travail hebdomadaire < 21 heures :	7
Travail du samedi après 18h (hors fin process) :	3
Modification d'horaires hors délais	0

6 - La CGT vous demande l'effectif actuel du site par type de contrats : CDI, CDD, intérimaires, saisonniers et stagiaires.

Effectif fin octobre 2022 :

Contrat à Durée Indéterminée	438
Suspension de contrat	25
Contrat à Durée Déterminée	22
Intérimaires	11
Stagiaires	0
Saisonniers	0

7 - La CGT vous demande l'effectif actuel du site sur le 1^{er}, le 2^{ème} et le 3^{ème} collèges.

Effectif fin octobre 2022 :

EMP/OUV	330
T.A.M.	98
CADRE	10
TOTAL	438

8 - Les salariés demandent combien de CDI vont être réalisés sur le mois de novembre 2022, sur le site de Montifaut jambon ? Si oui, quels postes sont concernés ? Dans quels collèges ? **AUCUN.**

9 - La CGT vous demande le détail des entrées et des sorties des effectifs (leurs motifs) en contrats CDI sur le mois dernier. (Détails par C.S.P.)

Réponse direction : 2 départs (1 licenciement, 1 retraite). 2 entrées en CDI.

10- Est-il prévu des journées non travaillées sur le site de Montifaut jambon sur le mois en cours ? **NON**

11 - Les salariés demandent à ne pas avoir trop de REDE avant le transfert trimestriel sur le CET.

Réponse direction : Les REDE sont donnés en fonction des volumes et des besoins.

12 - Les salariés demandent que les pantalons sans poche sur les côtés, soient retirés des armoires à linge.

Réponse direction : normalement tous les pantalons ont des poches latérales, cependant, s'il y en a sans les poches il faut les mettre de côté et prévenir les services généraux.

13 - Le syndicat CGT vous demande à nouveau, de faire le nécessaire concernant les problèmes informatiques (pas d'internet). Nous vous rappelons que c'est l'employeur qui est responsable du matériel pour garantir le fonctionnement de chaque O.S.

Ne pas répondre à la demande de la CGT, est une entrave au fonctionnement syndical.

Réponse direction : le nécessaire a été fait.

14 - Qu'en est-il du recrutement pour le poste de responsable industriel et amélioration continue ?

Réponse direction : un recrutement externe est en cours.

TRANSFORMATION DES VIANDES :

1 - Combien d'intérimaires avez-vous recruté sur le mois dernier ? Si oui, sur quelle durée ?

Réponse direction : 3 intérimaires pour une durée d'une semaine.

2 - Les salariés demandent pourquoi les réunions hebdo ne sont pas effectuées le même jour et horaires chaque semaine comme pour le tranchage ?

Réponse direction : les réunions sont programmées tous les mardis, en effet lorsqu'il y a des pannes, nous en profitons afin de réaliser des infos hebdo.

3 - Au vu de la situation à Plélan, les salariés demandent qui va assurer l'approvisionnement de la matière première, comme le bœuf, les couennes, la congel etc...

Comment comptez-vous organiser l'approvisionnement des matières premières, à courts, moyens et longs termes ?

Réponse direction : nous n'avons pas plus d'information à date.

4 - Les salariés demandent que la direction confirme que l'organisation managériale ne va pas être modifiée, en supprimant les chargés de progrès à la TDV.

Réponse direction : il n'y aura pas de changement managérial, nous continuons notre travail de mutualisation.

5 - Nous vous demandons un point sur la réorganisation de la TDV (constitution équipe fixe, ...)

Réponse direction : pour l'équipe fixe du matin, nous garderons en priorité les salariés qui ont des restrictions médicales. Nous avons déjà 4 volontaires sur le poste de l'injection, l'objectif pour ces personnes est d'aller jusqu'au poste de CDL injection. Nous ne voulons forcer personne dans leurs décisions...

6 - Comment va être organisé le nettoyage du Moulage 2, avec équipe fixe ?

Réponse direction : à ce jour, nous maintenons le nettoyage de nuit pour le moulage, surtout que les après-midis nous en profiterons pour faire des préventifs sur la ligne.

MOULAGE 1 :

1 - Les salariés demandent où en est l'équilibrage des conducteurs dans les équipes ?

Question non reprise par la direction... prochaine RP de décembre

2 - S'il n'y a pas de volontaire, quels seront les critères pour rééquilibrer les équipes ?

Question non reprise par la direction... prochaine RP de décembre

MOULAGE 2 :

1 - Les salariés demandent que lorsque le travail en petite équipe doit passer en grande équipe, en raison d'une panne ou d'une hausse de volumes, de mettre les effectifs nécessaires pour ne pas les mettre en difficulté.

Réponse direction : c'est bien ce que nous pratiquons, nous allons vérifier si cela est déjà arrivé...

COMMENTAIRE CGT : cette pratique revient régulièrement, nous demandons de faire le nécessaire afin de ne plus mettre les équipes en difficultés.

INJECTION :

1 - Les salariés demandent d'effectuer une prise de température dans la salle des saumures afin de la contrôler. Réponse direction : oui

2 - Les salariés de la saumure demandent de remettre en place le système des plannings au mois afin de pouvoir s'organiser dans leurs vies personnelles.

Réponse direction : nous avons besoin de plus de personnel le matin que l'après-midi, cependant nous allons afficher un prévisionnel des équipes, sans les postes.

MALAXAGE :

1 - Quel sont les retours concernant le lavage des barattes ?

Réponse direction : nous allons faire une remise en état du skid, des essais ont été réalisés, d'autre essai sont prévus prochainement. Nous ferons une présentation aux RP sur un prochain tour site sécurité.

2 - Le groupe de travail concernant le lavage baratte est-il toujours d'actualité ?

Réponse direction : non, le groupe de travail est clos, du fait que nous nous orientons vers le SKID.

3 - La procédure bactériologique est réalisée habituellement par le chargé de progrès en cas de température sortie baratte, au-dessus de 10° degrés. Cependant, depuis plus d'un mois, on a sollicité les salariés à le faire, à la place du chargé de progrès. Comme les salariés ne le souhaitent pas, le manager leur propose une formation semaine 43 en prétextant qu'ils n'auront pas toujours le chargé de progrès.

Les salariés demandent que ce soit toujours le chargé de progrès qui prenne cette responsabilité, d'autant plus qu'il leur a été rajouté des tâches supplémentaires et que cela va les mettre en difficulté, compte tenu de la charge de travail déjà très importante (canbans...).

Réponse direction : la charge de travail des malaxeurs permet d'effectuer ces prélèvements, qui n'engage en rien leurs responsabilités.

COMMENTAIRE CGT : La direction ne cesse de rajouter toujours plus de tâches aux salariés, prétextant qu'ils ont le temps de les faire. Cependant, cette situation met en danger les salariés, leur rajoutant encore une pression supplémentaire et en les exposant à des risques de RPS !

TRANCHAGE :

1 - Combien d'intérimaires avez-vous recruté sur le mois dernier ? Sur quelles durées ?
AUCUN.

2 - Les salariés demandent que les managers vérifient les plannings avant affichage.

Réponse direction : les managers vérifient systématiquement. Nous reconnaissons qu'il y puisse y avoir des erreurs au vu de la complexité dû au contraintes... Nous sollicitons les salariés à remonter à leur manager lorsqu'il y a une erreur de planning.

COMMENTAIRE CGT : Chaque mois il y a des incohérences sur les plannings. Les managers rejettent la faute systématiquement sur les secrétaires ou un problème dû à l'informatique. Nous demandons aux managers de prendre leurs responsabilités et de réaliser le planning correctement !

3 - Les salariés demandent pourquoi lorsqu'il manque du personnel à la TDV, on prend du personnel du tranchage ? En effet, cela entraîne des modes dégradés et dégrade leurs conditions de travail.

Réponse direction : L'entraide entre les services est normale, effectivement nous avons privilégié le mode dégradé au tranchage, lié à l'absentéisme...

COMMENTAIRE CGT : Cette pratique est de plus en plus courante et elle met en danger les salariés qui ne sont pas formés à tous les postes de l'unité !!! La direction met en danger les salariés pour ne pas recruter et continuer sa politique de baisse des effectifs !!! L'employeur a l'obligation de garantir la santé et la sécurité des salariés.

4 - Les salariés demandent pourquoi mettre en REDE 2 jours de suite et, dans le même temps, certains n'ont pas de REDE dans la semaine, avec les mêmes postes qualifiés ?

Réponse direction : les plannings sont effectués en fonctions des besoins, des compétences puis des compteurs d'heures. C'est le logiciel qui le fait automatiquement.

COMMENTAIRE CGT : C'est au manager de contrôler les plannings de son pôle et non le logiciel ! Cela évitera cette problématique.

5 - Les salariés du pôle 5 remontent un manque de communication de la part du manager. En effet, les salariés demandent à être prévenus lorsque celui-ci est en REDS, vacances ou autres absences....

Réponse direction : ok, nous avons pris note.

COMMENTAIRE CGT : il y a souvent des problèmes de communication concernant ce manager. Cette attitude montre le peu de considération qu'il a envers son équipe.

6 - Les salariés demandent si la ligne 15 va être réellement enlevée et si oui, quand ? Les salariés s'interrogent sur l'avenir de cette grande salle blanche puisqu'il ne va rester que 3 lignes.

Réponse direction : pour le moment nous n'allons pas l'arrêter. Cependant cette ligne tournera moins souvent au vu du matériel ancien et elle est moins polyvalente lors des faibles volumes prévus pour cette fin d'année.

SERVICE GENERAUX :

1 - Au vue du rattachement de ce service avec le magasin, nous vous demandons de réactualiser le pourcentage d'absentéisme des congés.

Réponse direction : oui, le pourcentage d'absentéisme pour les vacances l'été prochain sera plus élevé.

SERVICE FLUX/PERIPHERIQUE :

1 - Pourquoi recruter un CDL robot ?

Réponse direction : nous avons un besoin sur ce poste à la suite d'un départ en retraite, 1 démission et un futur départ en retraite. Le besoin concerne l'équipe B.

2 - Y a-t-il des volontaires pour ce poste ?

Réponse direction : oui, 1 personne de la TDV et 1 personne en externe.

3 - Les salariés (dépál /dorage) demandent de ne plus mettre constamment des salariés de l'équipe A dans l'équipe B, en effet cela contraint les salariés à être sur d'autres postes...

4 - Y a-t-il un problème d'équilibrage des effectifs aux vues des permutations des salariés équipe A et B, chaque semaine ?

Réponse direction : effectivement nous avons besoin de faire un changement pérenne de la dépál équipe A vers équipe B. C'est pourquoi, nous demandons des volontaires pour passer du matin lorsque cela est nécessaire. Aucun salarié de l'équipe A ne souhaite faire un changement d'équipe définitive vers l'équipe B.

5 - Dorage : Avez-vous un projet de modifications des organisations de travail et de production ? Si oui, quel est ce projet ? Réponse direction : NON

6 - **Dorage** : Les salariés demandent d'être informés à l'avance pour les horaires et organisations de travail, avant l'affichage des plannings, lorsque ceux-ci sont différents de ce qui se pratique habituellement dans le service.

Réponse direction : Nous en prenons note pour les prochaines fois.

7 - **Dorage** : Nous vous demandons des explications concernant le planning S44 ?

Réponse direction : nous avons élargi la plage horaire afin de ne pas mettre à travailler une journée l'après-midi et de ne pas planifier le samedi.

8 - Lorsque le manager du dorage est absent, les salariés demandent que son remplaçant vienne dans le service.

Réponse direction : nous en prenons note.

MAINTENANCE :

1 - Qu'en est-il du recrutement des techniciens de maintenance ?

Réponse direction : nous avons recruté un technicien infra /NRJ. Il reste à recruter 2 techniciens NRJ.

MALADIES PROFESSIONNELLES / ACCIDENTS DU TRAVAIL / MALADIES

1 - Combien de visites de contrôle au domicile des salariés en arrêt de travail sur le mois dernier, l'employeur a-t-il déclenché ? **AUCUNE**

2 - La CGT vous demande le nombre de salariés qui ont été reclassés à la suite de problèmes de santé, sur le mois dernier. **AUCUN**

SÉCURITÉ :

TRANCHAGE :

1 - Pourquoi la réunion quotidienne des managers se fait-elle maintenant, près de la pointeuse et sur le passage piéton, empêchant ainsi les salariés d'utiliser le passage piéton ?

Réponse direction : nous avons changé de place la réunion car il y avait trop de bruit et nous étions obligés d'enlever les bouchons afin de nous entendre. Cependant, nous avons déplacé la réunion dans le sas tranchage afin de ne pas gêner la circulation.

MOULAGE 2 :

1 - Le manager ne cesse de mettre la pression sur les salariés pour aller toujours plus vite. Nous vous rappelons que de nombreuses personnes ont des restrictions médicales et que ces comportements mettent en danger la santé des salariés, en les exposant à des risques psycho-sociaux. L'employeur a l'obligation de garantir la sécurité et la santé de ses salariés.

Réponse direction : Cela fait partie du travail du Manager, je m'engage à revoir les équipes.

COMMENTAIRE CGT : Le rôle d'un manager n'est pas de mettre la pression sur ces équipes. Il doit respecter la santé des salariés qui ont des restrictions médicales pour qu'ils travaillent dans de bonnes conditions et ainsi leur garantir la sécurité à leur poste de travail !

ROBOTS :

1 - Suite à un AT, un nouveau sens de circulation est en test. Or, aucun affichage ou information n'ont été communiqués aux salariés. Ils demandent donc que ce soit fait pour ne pas être sanctionnés par la direction.

Réponse direction : nous avons passé les infos en réunion hebdo, l'affichage est en cours de création.

COMMENTAIRE CGT : La CGT rappelle qu'aucune enquête d'accident du travail ne peut se faire sans la présence d'un élu. Les mesures correctives ne peuvent pas se mettre en place sans qu'elles fassent l'objet d'une consultation des élus. La consultation n'ayant pas eu lieu, nous rappelons aux managers qu'ils ne doivent pas faire de remarques aux salariés sachant que certains d'entre eux n'ont pas eu connaissance du projet et, qu'aucun affichage n'avait été mis en place sur les lieux, concernant l'essai du sens de circulation.

POINT COVID :

1 - Combien de salariés sont en chômage partiel et en télétravail sur le site ? Détail par service et CSP. **AUCUN**

2 - Situation COVID depuis le 1^{er} octobre 2022 ?

Réponse direction : 6 cas positifs Covid depuis le 1^{er} octobre.